

Formation Equipier port de l'ARI (APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT)

Publics concernés :

Tous personnels de Sécurité Incendie à même d'avoir à évoluer dans un air vicié en toute sécurité

Conditions d'accès :

Aucun pré requis nécessaire pour suivre cette formation

Objectifs pédagogiques :

Être capable d'effectuer une opération de reconnaissance et de sauvetage dans une atmosphère enfumée et toxique

Moyens pédagogiques :

Exposés théoriques et discussions

Exercices pratiques

Evaluations théorique et pratique

Documents remis :

Remise d'un document récapitulatif à chaque stagiaire.

Attestation de formation nominative.

Conditions de réalisation :

Durée : 7 heures soit 1 journée

Intervenant : Formateur spécialisé en sécurité incendie

Responsable pédagogique : Directeur du centre de formation / Dirigeant spécialisé

Evaluation :

QCM d'évaluation sur les connaissances acquises lors du stage – Correction et synthèse en commun – Exercices pratiques

Tarifs :

Formation réalisée en inter-entreprise ou en intra-entreprise. Consulter notre grille tarifaire. Devis sur simple demande.

Accessibilité :



Prenez contact avec le référent handicap du centre qui étudiera votre situation et les possibilités d'accès.

**Formation
Equipier port de l'ARI
(APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT)**

Programme détaillé :

Théorie :

- Description de l'appareil respiratoire isolant
- Différents types d'appareils respiratoire et filtrant
- Règles de sécurité liées au port de l'A.R.I.
- Contraintes physique liés au port de l'A.R.I.

Pratique :

- Port de l'A.R.I. et adaptation sur des parcours à l'air libre et labyrinthe en atmosphère enfumée et毒ique
- Exercice effectué dans la cave à fumée